

FAIRE  
TERRITOIRE:  
CULTIVONS LE  
BONHEUR  
LOCAL !

Vadémécum pour une orientation nouvelle  
des politiques publiques

**Ce vadémécum est une invitation à la réorientation des politiques publiques pour tendre vers une action dont le seul objectif est le bonheur des Françaises et des Français. Celui-ci ne peut être atteint qu'à la triple condition : l'habitabilité du territoire vécu, le sentiment de "sécurité" et les interactions sociales et culturelles qui font se sentir membre et partie prenante d'une communauté territoriale.**

**Quatre grands témoins ont apporté leur précieuse contribution à la préparation de cette publication, préfacée par Pierre CALAME et conclue par Charles-Benoît HEIDSIECK : Mathieu PERONA, Cécile GALLIEN, Nicolas SOUDON et Chloé RIDEL.**

**Ce vadémécum poursuit ainsi l'exercice de pédagogie sur les missions des Pays et des PETR au service des territoires, dans la lignée des trois précédents publiés par ANPP - Territoires de projet - et téléchargeables sur [www.anpp.fr](http://www.anpp.fr) :**

- **Faire Territoire : Osons avec et pour toi en 2021,**
- **Faire Territoire : Parions sur l'ingénierie de projet en 2022,**
- **Faire Territoire : Coopérons pour la réussite des transitions en 2023.**



**E**t si on se prenait enfin à rêver ? Rêver de politiques publiques élaborées pour faire le bonheur des habitants et plus seulement pour répondre à des objectifs de performance. N'est-il pas de meilleure réponse à apporter aux Français, qui expriment une anxiété croissante<sup>1</sup> et un bien-être collectif fluctuant, que d'engager une dynamique collective nouvelle ?

Le bonheur individuel comme collectif dépend de plusieurs facteurs qui se combinent et s'entremêlent : l'habitabilité (le fait de pouvoir habiter son territoire), le sentiment de sécurité (environnementale, matérielle, alimentaire, sanitaire, physique...), la satisfaction des besoins élémentaires (se loger, se nourrir, se déplacer, s'éduquer, se soigner...), la richesse et la fréquence des interactions sociales ou le sentiment d'appartenance.

En outre, et j'en suis intimement convaincu, le bonheur se construit dans nos territoires, car c'est à l'échelle locale qu'on est le mieux en mesure de forger collectivement ce "cadre de vie idéal", indé-

pendamment des politiques nationales souvent conçues comme du "prêt-à-porter" là où il faudrait du "sur-mesure". Il est donc enfin temps de se préoccuper du "premier kilomètre" plutôt que du dernier !

Vous l'aurez compris, chers collègues élus, agents de la fonction publique, acteurs du développement local, bénévoles, ANPP - Territoires de projet milite pour une réorientation des politiques publiques en faveur du bonheur local et nous espérons que cet ouvrage sera, pour vous, synonyme d'un nouveau regard et donc de nouvelles pratiques !

Heureuse lecture à toutes et tous !



**Stéphane DELAUTRETTE**

Président ANPP - Territoires de projet  
Député de la Haute-Vienne

<sup>1</sup>Rapport annuel de l'état de la France 2024 du Conseil Économique Social et Environnemental

## TABLE DES MATIÈRES

- 5 — **Préface**
- 6 — **Bonheur local : Concrètement ?**
- 10 — **Bonheur local : La bonne échelle ?**
- 14 — **Bonheur local : Tous responsables ?**
- 18 — **Bonheur local : Nouvelle finalité, nouveaux récits**

## PRÉFACE



Il y avait chez mon marchand de fromage (bio) une affiche. Un personnage s'appuyant sur une barrique estampillée bon-

heur. Et un autre lui demandant : *“où l'as-tu acheté, j'en cherche depuis si longtemps ?”*. Et l'autre de répondre : *“Je l'ai fabriqué moi-même”*. La métaphore vaut pour les territoires : saura-t-on en faire une fabrique de bonheur individuel et collectif ?

Les textes qui suivent sont unanimes à souligner que ce bonheur-là ne procède ni d'une addition de richesses individuelles, ni d'une accumulation de services publics. À ce jeu combien nous devrions être plus heureux que nos devanciers et nous savons bien, hantés par la crainte du déclassement ou de l'autodestruction des conditions de notre propre survie en tant qu'humanité, faute d'avoir su collectivement respecter les limites planétaires, qu'il n'en est rien. Ce bonheur-là, comme la ligne d'horizon, s'enfuit au fur et à mesure qu'on tend à l'atteindre. Ne reste plus alors que l'hubris, la croyance en la toute-puissance, qui était pour les Grecs antiques l'expression même de la folie auto-destructrice.

Le cas de la Finlande est très significatif. Une différence majeure avec la France concerne le système éducatif. Il est décentralisé et jusqu'à six ans l'éducation des enfants se fait par le jeu et l'apprentissage de *“l'être ensemble”*. À l'opposé du *“choc des savoirs”*, dont on nous bassine et qui pousse les parents à devancer autant que possible les exigences d'un système individualiste et compétitif. Dans ces conditions, oui, le territoire se comporte en fabriquant du bonheur futur de ses membres.

Un territoire peut se décrire par ses différents capitaux : humain, matériel, environnemental. On oublie souvent dans la liste le quatrième, le plus important de tous, le *“capital immatériel”* qui est l'art, souvent fruit d'apprentissages au long cours, de relever

ensemble des défis. Et la première question qui se pose pour faire d'un territoire une fabrique du bonheur local est d'aller puiser dans les ressources du passé, souvent pour y trouver des solidarités face aux épreuves ou des traditions de vivre et de faire ensemble, qu'il suffirait peut-être de réactiver, d'actualiser, d'appliquer à de nouveaux défis.

En Afrique, la définition de la pauvreté n'est pas associée au dénuement matériel mais à l'absence de liens car ceux-ci sont précisément la condition pour ne pas se trouver isolé face aux épreuves. Tous les textes qui suivent parlent de l'importance dans le bonheur de la qualité du lien social, j'entends du lien physique, charnel, qui n'existe que dans la proximité. Au moment où l'on découvre, en France, une véritable épidémie de solitude, qui, Covid aidant, frappe tout particulièrement les jeunes, car on peut être seul, dramatiquement seul avec des milliers *“d'amis”* virtuels sur les réseaux sociaux, la reconstruction du lien social est la priorité des territoires s'ils veulent être une fabrique de bonheur.

Avec d'autres, l'ANPP appelle aujourd'hui à organiser des États Généraux de la société française, en partant de dialogues territoriaux. Pour rattraper le temps perdu et préparer la société à ce qui est véritablement un *“changement d'ère”*, le passage de la première à la seconde modernité. Ce sera l'occasion pour tous les territoires d'en revenir à l'essentiel et pour la population de chacun d'eux d'inventer son bonheur. Elle découvrira alors que le but est le chemin : c'est en cherchant ensemble le bonheur qu'on l'aura construit.



**Pierre CALAME**

Président de CITEGO

Administrateur de l'Association de promotion de la Fabrique des transitions

# Bonheur local : Concrètement ?

Confirmé par de nombreuses études économiques<sup>2</sup>, démographiques et sociologiques, le principe selon lequel *“l’argent ne fait pas le bonheur”* ne semble pas avoir encore imprégné tous les esprits ! La mesure du bonheur des citoyens est encore trop souvent appréhendée par le biais des seuls critères économiques tels que le PIB, les revenus ou le sacro-saint “pouvoir d’achat”... Ces critères ne font pas tout.

## Changer de prisme pour observer le développement

Au-delà d’une reproduction de pensées liée à notre histoire et notre système économique qui tend à considérer que le développement de notre territoire (l’environnement que nous considérons comme “le nôtre”) est lié à sa seule croissance économique, il paraît souvent plus simple de mesurer des éléments factuels pour obtenir des réponses considérées comme “objectives” à une notion qu’on juge souvent (et à tort) exclusivement subjective.

## Le bonheur est variable et pluridimensionnel

Il existe pourtant des indicateurs fiables car éprouvés, permettant de mesurer l’état de bien-être et de bonheur des individus, se fondant non plus seulement sur des données économiques, monétaires ou majoritairement quantitatives mais également sur des données qualitatives, tirées des perceptions des individus, tenant compte également de leur variabilité dans le temps et permettant ainsi de mesurer l’impact d’évènements individuels/collectifs ou de la conjoncture sur le bonheur des français.

Le Tableau de bord trimestriel du bien-être des Français, établi par le CEPREMAP depuis juin 2016 via l’enquête mensuelle de conjoncture auprès des ménages de l’INSEE, permet de suivre régulièrement l’état d’épanouissement des citoyens en les interrogeant sur les grandes dimensions qui conditionnent leur bien-être.

Ces dimensions, listées dès 2008 dans le cadre du rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social (dit Rapport Stiglitz) ne connaissent pas de hiérarchie spécifique et doivent être appréhendées (dans leur réalisation autant que leur mesure) de manière concomitante et systémique :

1. Les conditions de vie matérielles (revenu, consommation et richesse)
2. La santé
3. L’éducation
4. Les activités personnelles, dont le travail
5. La participation à la vie politique et la gouvernance
6. Les liens et rapports sociaux
7. L’environnement (état présent et à venir)
8. La sécurité (tant économique que physique)

## Le bonheur, un instrument “sérieux” de pilotage des politiques

Le bien-être est défini comme l’ensemble des opportunités dont chaque personne dispose pour pouvoir à ses besoins matériels et non-matériels, s’épanouir pleinement en tant qu’être humain et pouvoir porter un projet collectif qui contribue au vivre ensemble.

Dans ce cadre, le rôle des pouvoirs publics (et de la société) est de favoriser l’élargissement de ces opportunités pour les individus dans onze domaines.

Pour rendre opérationnelle la notion de bien-être dans les politiques publiques, l’OCDE a également défini un cadre commun de mesure et d’amélioration du bien-être<sup>3</sup> intégrant ces domaines clés, les instruments de mesure dans une double perspective : connaître l’état et agir pour le bien-être actuel des individus ; identifier et mesurer les ressources nécessaires au bien-être futur.

### POUR ALLER PLUS LOIN :

- <sup>2</sup> • Synthèse du rapport Stiglitz-Sen-Fitoussi
- OCDE : l’élaboration de politiques économiques au service du bien-être économique
- Observatoire des inégalités : l’argent fait-il le bonheur ?
- <sup>3</sup> • Cadre relatif au bien-être - OCDE
- Better life index - OCDE





## REGARD D'EXPERT

### Il y a plusieurs aspects du bien-être et plusieurs manières d'être heureux

Plus qu'un simple baromètre de l'humeur ou du moral d'une population, la mesure du bien-être subjectif vise à améliorer la compréhension des phénomènes de société et leur impact sur les individus pour concevoir l'action publique de manière plus adaptée. Par "bien-être", on entend ici l'évaluation par les personnes elles-mêmes de leur vie actuelle, de leur santé, de leur sentiment d'être heureux ou de celui que leur vie a du sens.

En cela, la mesure du bien-être constitue un outil complémentaire de (re)définition et de pilotage des politiques locales et nationales. S'il est encore difficile de disposer de données suffisantes pour établir un lien entre satisfaction des citoyens à l'égard de leurs services publics et bien-être subjectif, il est cependant déjà certain que le sentiment de satisfaction dans la vie a un impact sur le résultat des urnes.

Concrètement, en contexte électoral, plus la satisfaction dans la vie des citoyens est élevée, plus ils votent et plus la "prime aux sortants" est importante.

Au-delà de l'objectif de réélection, il y a donc un vrai enjeu pour les pouvoirs publics à se soucier du bien-être de leur concitoyens et à tenir compte de son caractère multidimensionnel. On s'attache encore trop aux métriques quantitatives que sont les revenus, le pouvoir d'achat ou l'épargne et on néglige les aspects qualitatifs primordiaux dans la perception des conditions de vie tels que la densité des liens sociaux, la facilité d'accès aux environnements naturels ou l'équilibre entre les temps de vie (transport domicile – travail, temps en famille ou entre proche, temps personnel, etc.) souvent sous-représentés dans les enquêtes de population.

### Le bonheur est composite et s'apprend...

Autre point vigilance : le bonheur est composite, mais pas systémique. Être (mal)heureux dans un domaine de son existence n'a pas de caractère prédictif fort sur les autres domaines ni d'effet contaminant. En revanche, la capacité de chacun à se sentir heureux n'est pas totalement innée et il existe bien une éducation au bonheur qui se fonde sur l'apprentissage du discernement entre les normes dictées par la société et ce qui est important pour soi, ce à quoi et à qui chacun prête de l'attention. Le curseur est parfois difficile à positionner entre observation des codes sociaux et émancipation, d'autant qu'on sait avec certitude que l'un des facteurs déterminants pour notre bien-être individuel est d'appartenir à une communauté et d'y être reconnu comme membre à part entière.

### En France, la prise en compte du bien-être dans les politiques publiques reste à développer

De nombreux états intègrent le bien-être dans la mesure des performances des politiques publiques et les états les plus avancés (Australie, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande par exemple) en font un instrument de pilotage à part entière qui

préside à l'élaboration des politiques notamment budgétaires à l'exemple de l'Italie qui a défini un ensemble d'indicateurs du bien-être équitable et durable déterminant sa programmation budgétaire et financière (Benessere Equo e Sostenibile ou BES).

En France, la loi du 13 avril 2015 visant à la prise en compte des nouveaux indicateurs de richesse dans la définition des politiques publiques, dite Loi Sas, impose au gouvernement de soumettre au Parlement un rapport annuel basé sur 10 indicateurs permettant d'apprécier les progrès réalisés en matière économique, sociale et environnementale mais la communication de ces données reste toutefois irrégulière. Il est donc stratégique que les territoires s'emparent de ce sujet, car c'est probablement à cette échelle que la prise en compte du bien-être dans les politiques publiques sera la plus lisible, la plus efficace et la plus pertinente à mesurer en termes de résultats.



#### Mathieu PERONA

Directeur de l'Observatoire du Bien-être du CEPREMAP  
Coordinateur de l'Agence d'Innovation Comportementale

#### POUR ALLER PLUS LOIN :

- Le site de l'Observatoire du Bien-être : <https://www.cepremap.fr/observatoire-bien-etre/>
- Le portail du centre WISE de l'OCDE : <https://www.oecd.org/fr/about/directorates/centre-on-well-being-inclusion-sustainability-and-equal-opportunity.html>
- Les publications de janvier 2020 du Conseil d'Analyse Économique : <https://www.cae-eco.fr/Territoires-bien-etre-et-politiques-publiques>

# Bonheur local : La bonne échelle ?

Est-on plus heureux au sud qu'au nord ? À la campagne qu'en ville ? En France qu'ailleurs ? Concrètement, certains territoires ou pays seraient-ils plus propices à l'épanouissement que d'autres ?

## Tous en Finlande !

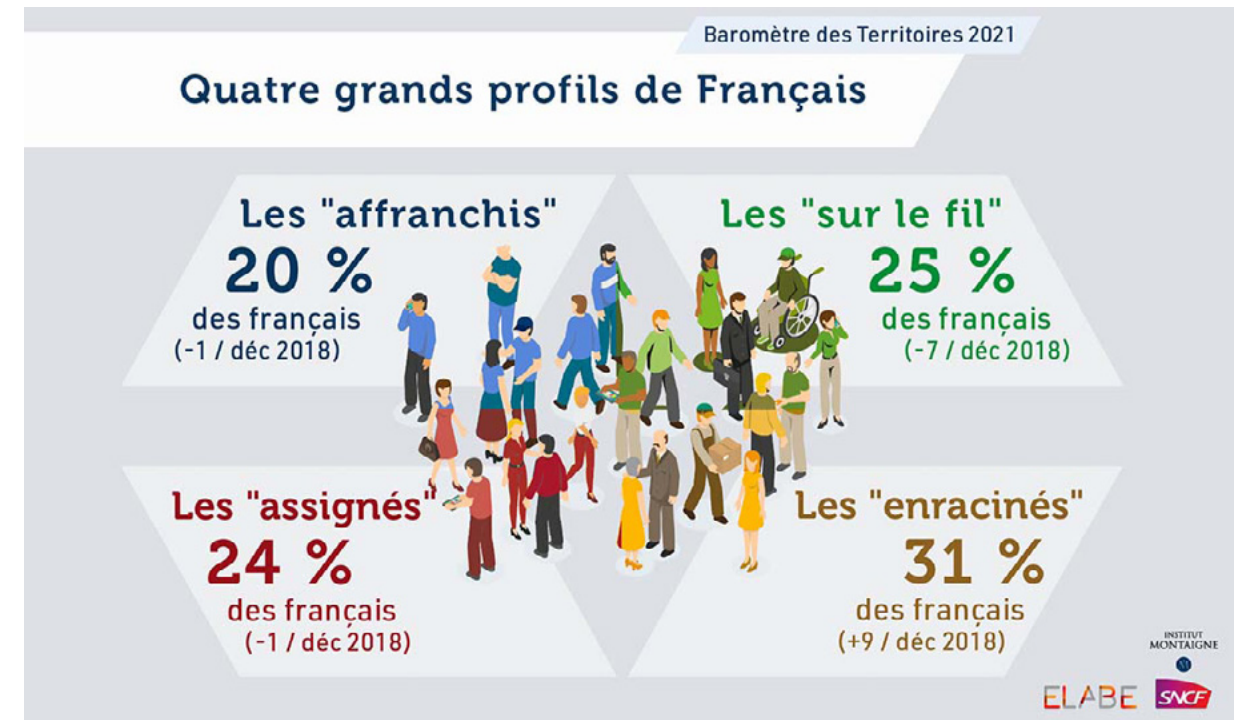
— En 2024, la Finlande se classe au premier rang du World Happiness Report<sup>4</sup> et la France au vingt-septième. Si l'on se concentre sur les Plus les plus jeunes générations (moins de 30 ans), la France descend à la quarante-huitième place<sup>5</sup> alors que d'ordinaire les classes d'âge les plus jeunes sont les plus "heureuses" (phénomène national également observé au Canada, USA et Allemagne). De là à penser que notre qualité de vie est moindre que dans d'autres pays, il n'y a qu'un pas... Or, les critères mesurés pour produire ce palmarès (le revenu, le PIB par habitant, l'espérance de vie en bonne santé, le soutien social, la liberté dans ses choix de vie, la générosité et l'absence de corruption) nous rappellent que le bonheur des individus repose davantage sur un environnement institutionnel et humain fiable, porté par des valeurs

morales et humanistes (confiance en son prochain et en l'avenir, solidarité, générosité, probité, respect, etc.) que sur des aspects matériels ou géographiques. La réponse n'est donc pas dans le territoire en lui-même mais plutôt dans le fonctionnement de sa communauté d'habitants.

## “ La misère serait moins pénible au soleil ”, mythe ou réalité ?

— En dépit de l'héliotropisme d'une partie de nos concitoyens, en France, on n'est pas plus heureux dans les régions ensoleillées que dans celles réputées moins bien exposées et pas forcément plus malheureux en ville qu'à la campagne, malgré des certitudes populaires bien ancrées.

— Là encore, les études<sup>6</sup> démontrent que le territoire et ses aménités ne sont donc pas les seuls responsables du bonheur ou du mal-être des individus. La satisfaction personnelle de sa propre vie (sentiment d'avoir choisi sa vie, satisfaction de son équilibre de vie, de sa vie sociale, sentiment du soutien moral et matériel de son entourage ou



encore le regard sur son parcours personnel en comparaison de celui de ses parents...), tout comme la capacité de choisir son territoire, de s'y installer, y rester ou en partir librement en conditionne également la perception. Une mesure du bonheur local qui ne prendrait pas en compte ces facteurs de bien-être subjectif ne reflèterait pas une image fidèle à la réalité.

## Le territoire, échelon du lien social, de la confiance et du “chez soi” sécurisant

— Partant de ces constats, l'échelon local a indéniablement une place prépondérante à jouer pour le bonheur des citoyens car c'est à cette échelle que se jouent plus particulièrement deux des conditions primordiales à l'épanouissement :

- les relations et liens sociaux,
- la construction d'un sentiment de confiance (et donc de sécurité) à l'égard de son environnement matériel, physique ou humain.

— C'est aussi à cette échelle que nous sommes généralement le plus apte, individuellement et collectivement, à déterminer ce qui constitue notre capital commun (naturel, économique, humain et social), les mesures que nous souhaitons prendre pour le préserver, le faire grandir et en assurer la pérennité pour les générations suivantes.

### POUR ALLER PLUS LOIN :

<sup>4</sup> <https://worldhappiness.report/>

<sup>5</sup> <https://worldhappiness.report/ed/2024/happiness-of-the-younger-the-older-and-those-in-between/#ranking-of-happiness-2021-2023>

<sup>6</sup> Baromètre des Territoires 2021 – Institut Baromètre des Territoires 2021 - Institut Montaigne



## Le bonheur est avant tout local

### REGARD D'EXPERT

L'échelle locale est assurément celle à laquelle se détermine et se nourrit le bonheur des individus qui repose, à mon sens, sur trois piliers concomitants : la capacité d'autodétermination de chacun, le sentiment de confiance dans son environnement matériel, naturel, politique, social présent et sa soutenabilité, enfin la possibilité d'interagir avec et au sein d'un groupe.

C'est à l'échelle locale que nous pouvons, en grande majorité, jouir des conditions favorables à cette construction : fonctions et services, publics comme privés, individuels et collectifs offerts par le lieu habité ou les territoires de proximité ; participation à la gouvernance citoyenne ou politique ; intégration et reconnaissance dans une communauté.

### Le numérique peut aussi être vecteur de bonheur, en particulier quand il redirige vers le local

L'arrivée du numérique dans nos vies a généré une foultitude de nouveaux usages qui induisent également des changements anthropologiques majeurs. Le rapport à l'autre est totalement recomposé et les relations peuvent désormais se nouer hors des périmètres géographiques, sociaux ou idéologiques de notre environnement proche. Il peut aussi être un terrible pourvoyeur d'idées ou d'actes destructeurs mais, en facilitant l'accès à la connaissance, l'identification de nouvelles communautés d'individus ou d'idées, l'engagement dans de nouvelles causes, le numérique est aussi devenu un outil utile à la construction du bonheur individuel.

Il est d'ailleurs, paradoxalement, un maillon essentiel de la recomposition de certaines dynamiques locales qui participent au bien-être des populations. Bon nombre d'initiatives solidaires ou circulaires naissent via le numérique (plateforme de dons, site de e-commerces entre particuliers, groupements citoyens d'achats ou de partage de matériel, covoiturage, etc.) et se matérialisent souvent localement par la création de structures, d'associations, de réseaux ou de lieux dans lesquels les gens se rencontrent, s'entraident, se découvrent et s'épanouissent.

### Reconquérir les leviers du bonheur

En favorisant la confiance collective, le lien social dans la perspective d'échanges matériels et immatériels mais aussi l'engagement individuel et collectif au service d'une cause noble et collective : la préservation des ressources de notre planète ; l'économie circulaire ou de la fonctionnalité sont aussi génératrices de bien-être et bonheur avec d'autant plus d'impacts positifs qu'elles peuvent se construire dans le cadre d'une proximité entre individus, organisations et territoires.

À ce titre, le territoire est l'échelon pertinent pour relever individuellement et collectivement les défis environnementaux de notre époque qui nous imposent de reconquérir des leviers du bonheur autres que la possession ou la consommation de biens.

### L'échelon local est l'espace de la liberté

Nous avons tous besoin à la fois de vivre en communauté et de nous en émanciper pour garantir notre individualité, notre liberté d'expression et notre singularité au sein du groupe.

Quotidiennement, c'est dans notre territoire que nous pouvons le plus facilement répondre à ces besoins contradictoires et c'est en cela que notre bien-être et notre bonheur se jouent bien plus à l'échelle locale, à condition que l'État-providence et l'État de droit, auquel nous, Français, sommes habitués sans plus vraiment en avoir conscience, puisse continuer de nous assurer un cadre social et commun protecteur.



**Nicolas SOUDON**

Directeur de l'Action Territoriale de l'ADEME

# Bonheur local : Tous responsables ?

L'histoire de notre pays, sa centralisation, son système de protection sociale ont érigé et façonné la France en État-providence. Nous nous y sommes habitués, au point d'oublier que, tel que le mentionnait l'article 1 de la constitution de 1793<sup>7</sup> : "Le but de la société est le bonheur commun" et qu'il revient donc aux individus qui la composent, et pas seulement aux institutions autour desquelles elle se structure, de faire leur part pour contribuer au bonheur collectif.

## La participation citoyenne est au cœur du processus

— La mobilisation citoyenne est la condition sine qua non pour mesurer le bonheur local ou impulser une démarche de réflexion sur ce sujet. Au-delà de l'évaluation du degré d'épanouissement, il est aussi question de comprendre ce sur quoi repose le bien-être des individus et d'une communauté, d'identifier collectivement les risques et opportunités susceptibles d'influencer ces facteurs de bonheur et de déterminer ensemble où se situent, en conséquence, les priorités d'action.

— À la différence des approches "classiques" de développement local, la réflexion ne se porte plus seulement sur les défis que le territoire pourrait relever pour assurer sa croissance et rester "compétitif" mais plutôt sur les "acquis" issus de la combinaison entre le territoire (ses aménités) et sa communauté (ses valeurs et comment elle les entretient) qui constituent un capital à préserver pour le bien-être actuel et futur de tous.



## Les maires et élus locaux sont des citoyens comme les autres

— Dans la construction d'un projet de territoire autour du bonheur collectif, il est important que les élus puissent reprendre leur place de membres de la communauté pour se rasseoir à la table des discussions et exprimer ou écouter, au même titre que leurs concitoyens, ce qui constitue le patrimoine commun et les fondements mêmes du bonheur local.

— La crise sanitaire liée au COVID-19 a propulsé ces mêmes édiles en première ligne face à la pandémie pour assurer l'organisation administrative, médicale ou sociale et gérer l'urgence. Si les attentes des citoyens à leur égard s'étaient déjà nettement accentuées depuis une décennie, il résulte de cette période le sentiment démesuré que le/la maire d'une commune a le pouvoir de changer le monde et que c'est d'ailleurs de son ressort !

## L'urgence de recomposer une gouvernance locale

— En 2023, on comptait 513 démissions de maire par an<sup>8</sup>. Entre déconsidération, agressions verbales, actes de violence, désengagement de l'État, poids de la charge administrative liée à la surenchère législative et propension du citoyen à devenir "consommateur de services publics", les maires s'épuisent et jettent l'éponge.

— Face à cette situation inquiétante, il devient indispensable de retrouver un équilibre et les moyens de partager à nouveau les responsabilités sociales, ce qui "signifie accepter d'être responsable de la situation d'autrui ainsi que de sa propre situation" et, par extension, (faire) accepter d'être responsable de son propre bonheur ainsi que de celui des autres.

— Sans optimisme excessif ou naïveté, poser à ses concitoyens la question "qu'est-ce qui vous rend (ou vous rendrait davantage) heureux de vivre sur notre territoire ?" est une première étape pour (re)mobiliser conjointement élus et habitants et changer le prisme de conception des politiques locales d'autant qu'il n'est pas certain que la réponse majoritaire soit spontanément "plus de services ou d'équipements publics".

### POUR ALLER PLUS LOIN :

- <sup>7</sup> <https://www.conseil-constitutionnel.fr/les-constitutions-dans-l-histoire/constitution-du-24-juin-1793>
- <sup>8</sup> <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/le-billet-politique/la-demission-d-un-maire-parmi-d-autres-6978107>







## REGARD D'ÉLUE

**En tant qu'élus, nous ne parlons jamais, à regret, du bonheur local et trop rarement de celui de nos concitoyens or c'est l'objectif de notre engagement d'élus locaux**

Il est de plus en plus difficile pour les maires de savoir où commence et s'arrête leur responsabilité à l'égard de la vie quotidienne des citoyens. La dimension de la commune, la proximité entretenue avec les administrés, notre degré d'empathie, les engagements que l'on veut tenir, l'ambition que l'on a pour son territoire, parfois contrariés par les décisions de l'intercommunalité, sont autant de facteurs qui, cumulés aux mécontentements ou colères entre voisins, aux responsabilités régaliennes de plus en plus lourdes qu'on nous impose, nous mettent littéralement sous pression...

Nombreux sont les maires et élus locaux à avoir besoin d'une vraie bouffée d'oxygène pour éviter l'épuisement et le renoncement. Réordonner nos priorités communales dans la perspective d'atteindre et partager un bonheur local sonne pour moi comme une vraie opportunité de reprendre notre place au sein de notre communauté citoyenne pour prendre soin ensemble de ce que nous avons en commun : notre territoire.

### Rouvrir des espaces de dialogues apaisés

Dans ce but, je pense que la première mission des élus locaux est de rouvrir les espaces de décision politique aux citoyens volontaires, d'organiser des lieux de débats apaisés et d'accepter la controverse qui fait partie de la démocratie. Les Français ont beau souvent râler, ils aiment la politique qui est, rappelons-le, *l'art, la manière de diriger, en vue du bien commun, toutes les activités d'une société.*

### Prendre soin de nos communs et considérer notre territoire comme un être vivant

Cette affection particulière est sans doute le signe que, malgré l'individualisme croissant dont on nous taxe, nous restons plus solidaires qu'on ne le pense et en capacité de nous réunir pour prendre ensemble soin de nos biens communs qui traversent nos espaces et vies privés comme l'espace public, à commencer par les ressources naturelles (eau, nature, biodiversité), mais aussi nos liens sociaux et notre manière de vivre ensemble.

Entre les individus et la Nation, il y a ces biens communs et embarquer les gens sur leur gestion me semble aussi une bonne façon de reconsidérer le territoire, non comme un support inerte de vie, mais comme un être vivant dont nous devons nous assurer collectivement de la bonne santé.

### Traverser les écrans, aller voir le "vrai" monde et cultiver notre sensibilité

Enfin, il me semble que pour être heureux, il faut pouvoir comparer et se rendre compte de la qualité de vie dont on dispose par l'expérience et pas au travers d'un écran. Le numérique est un outil à la fois merveilleux et délétère : les écrans biaisent la réalité, déshumanisent les rapports

entre individus et génèrent de l'anxiété artificielle. Le bonheur local est happé par ce qui se passe dans le monde et un danger ou un événement à l'autre bout de la planète finit par être perçu, par une part d'entre nous, comme un risque local...

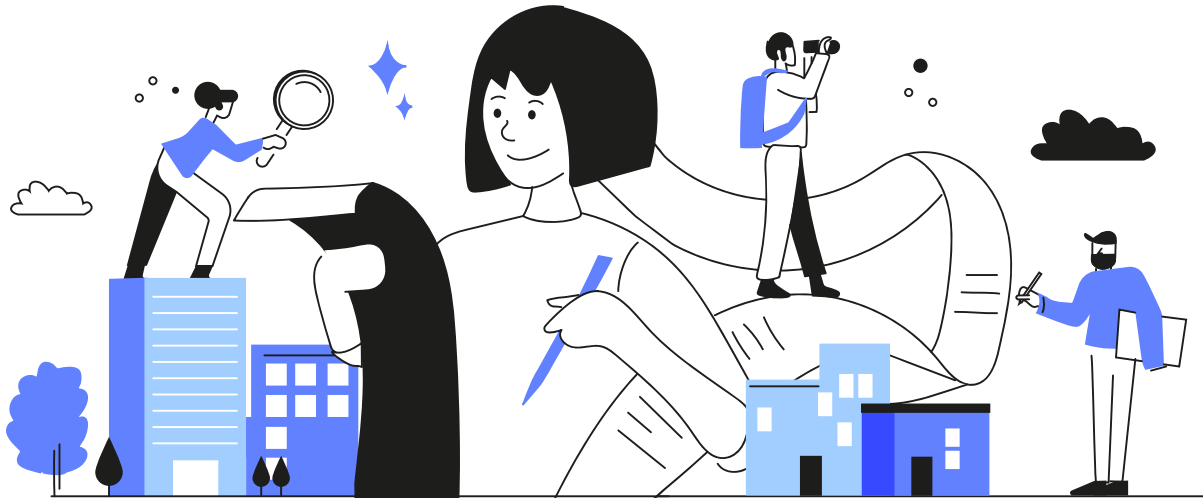
Cette "infobésité" pèse sur notre santé mentale et influence également le rapport entre élus et citoyens qui exigent une information anticipée et/ou une réponse immédiate pour tout... Pour prendre ce recul nécessaire, il n'est pas nécessaire justement de se rendre à l'autre bout de la planète, mais de reprendre pied avec ce qui nous caractérise : nous sommes un maillon du vivant et, à ce titre, nous avons besoin de temps et de nous reconnecter à la nature, aux grands espaces et à notre environnement naturel fussent-ils au bout de la rue ou de notre jardin...



**Cécile GALLIEN**

Maire de Vorey-sur-Arzon

# Bonheur local : Nouvelle finalité, nouveaux récits



Si l'idée d'égalité territoriale est louable, elle pousse cependant à déployer et financer les mêmes services et équipements partout et uniformément dans l'espoir que tous les territoires puissent se revendiquer aussi bien dotés les uns que les autres. Soyons lucide, cet idéal est inatteignable et le poursuivre produit l'effet inverse de celui escompté : les territoires qui n'ont pas les moyens de s'offrir les mêmes services et équipements que leurs voisins se sentent lésés.

Mais pose-t-on la bonne question : les habitants ont-ils réellement les mêmes besoins partout en France ? Et surtout, dans l'éventualité où ils parviendraient à se doter des services ou équipements en question, la communauté en serait-elle plus heureuse ?

## Sobriété heureuse au service du bonheur local

Il ne s'agit ni de se résigner, ni de conduire une politique de la privation. Il est au contraire question de dresser un inventaire "positif" qui permettra de réinterroger les besoins "réels" de la communauté et de collectivement hiérarchiser les priorités que l'on se fixe en pointant :

- ce dont on dispose (avant de lister ce dont on manque),
- ce qui fonctionne (et pas seulement ce qui dysfonctionne),
- ce qui compte et que l'on tient collectivement à préserver,
- ce qu'on souhaite faire évoluer et dans quelles limites afin qu'aucun de nos "acquis" communs ne soit pas remis en question...

La focale n'est plus alors d'être mieux loti en services ou plus attractif que le voisin mais plutôt de prendre soin du capital territorial dont on dispose. Cette posture invite d'ailleurs à réfléchir à ce qu'on peut mettre en commun et partager avec ses voisins (qu'il s'agisse de nos ressources ou des leurs), à anticiper les risques et opportunités (externes, conjoncturels ou liés à nos propres décisions) susceptibles de transformer ce capital, à identifier les pistes pour le préserver et le faire fructifier (dans une optique de durabilité et de transmission aux générations suivantes), de prévoir les actions préventives et curatives en cas de survenance de l'un des risques (résilience) pour assurer le bien-être collectif.

## Changer de récits pour changer la perception des réalités

Construire de nouveaux récits ne consiste pas à s'inventer des histoires mais invite à changer de regard sur la situation de notre territoire et les perspectives offertes en considérant qu'une autre trajectoire et que d'autres choix que ceux qu'on nous expose quotidiennement sont possibles.

Les récits dominants actuels ont pourtant la vie dure (sans croissance, point de salut ; sans consommer, pas de bonheur à la clé, etc.) et conditionnent notre perception du monde ainsi que nos comportements. Par exemple, l'idée que les territoires ne peuvent rien sans l'État est un récit bien ancré.

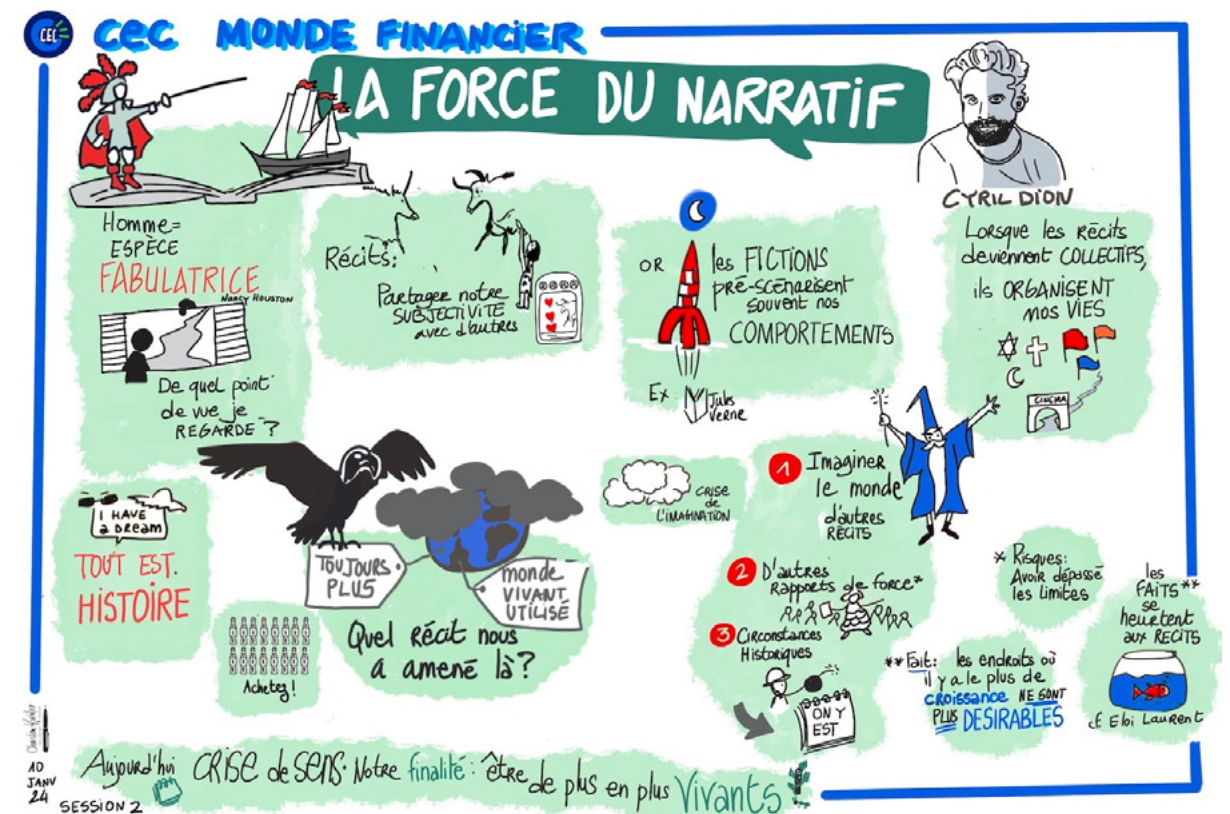
Le changement de récit est le préalable aux changements de comportements et "les histoires que nous choisissons de raconter aujourd'hui façonnent le monde dans lequel nous vivons

demain<sup>9</sup>". Il n'est donc pas question de travestir la réalité de la situation mais de faire un pas de côté pour s'autoriser à entrevoir d'autres voies, d'autres solutions.

À titre d'exemple, commençons par choisir des mots qui présentent l'action politique comme constructive et pas exclusivement "réparatrice" et bannissons les formules du type réduire les inégalités, réduire la fracture territoriale, reconstruire le pacte démocratique, endiguer tel ou tel phénomène. Ne serait-ce pas là le premier pas pour reprogrammer nos modes de penser et d'agir dans la perspective de prévenir plutôt que de guérir ?

### POUR ALLER PLUS LOIN :

<sup>9</sup> <https://christine-koehler.fr/reinventer-le-futur-le-pouvoir-des-recits/>



[christine-koehler.fr/reinventer-le-futur-le-pouvoir-des-recits/](https://christine-koehler.fr/reinventer-le-futur-le-pouvoir-des-recits/)



## REGARD D'ÉLUE

Il faut bien voir qu'un individu ne contribue pas uniquement à la société en travaillant ou en consommant. Il joue également un rôle dans la construction, la gestion et la protection de son environnement ainsi que dans la préservation des ressources communes. Ces "biens communs" regroupent les ressources matérielles et immatérielles (naturelles, culturelles, sociales, etc.) qui nous profitent à tous et dont nous sommes, ensemble, responsables.

À travers ces ressources partagées, nous pouvons envisager une société où le collectif prime et dont l'objectif partagé ne serait plus seulement le profit financier, qui ne donne d'ailleurs pas de bonheur au plus grand nombre d'entre nous, mais seulement à quelques-uns. Ce modèle pourrait prendre forme et se développer concrètement à l'échelle locale.

### Comment s'affranchir des cadres habituels de pensée pour changer les modes de gouvernance ?

Il est nécessaire que les élus, les citoyens et les organisations sortent des schémas traditionnels de gouvernance et réfléchissent ensemble à ce que constituent les "communs". Cela signifie qu'il faut identifier ce que nous pourrions partager et décider des règles de réciprocité pour les gérer collectivement. Pour cela, je promeus depuis des années – avec l'association "Mieux Voter" que j'ai cofondée – des modes de scrutin qui permettent de

prendre des décisions de manière consensuelle, tel le jugement majoritaire par exemple. Il faut donc aider les collectivités locales à se saisir de ces modes de scrutin pour mieux entraîner la population et ainsi renforcer le collectif. Il y a pour ça des barrières juridiques à faire tomber afin que les modes de scrutin des référendums locaux puissent être choisis par les élus.

Malgré le discours dominant basé sur l'individualisme, de nombreuses initiatives vont déjà dans le sens que j'indique. C'est le cas des fiducies foncières communautaires (par exemple, "Terre de liens" pour l'accès à la terre agricole), des foncières forestières citoyennes également (comme "Cerf Vert" pour la gestion participative de forêts). Les CIGALES (Clubs d'investisseurs pour une gestion solidaire), les SCOP (Sociétés coopératives et participatives) et les SCIC (Sociétés coopératives d'intérêt collectif) montrent également que des entreprises peuvent se créer et prospérer avec d'autres motivations que le simple profit financier, en prenant en compte des valeurs sociales et environnementales.

### Pourquoi changer de cap et adopter une autre trajectoire ?

Parce que la société du capital et du privé a montré qu'elle ne répondait pas aux aspirations majoritaires, tel le droit au bonheur pour toutes et tous. Il faut donc rêver à des alternatives possibles, construites autour d'un récit positif et

mobilisateur qui transforme les idées en projets concrets. C'est ce que font ces initiatives en investissant des domaines longtemps réservés à la propriété privée, comme le foncier, l'épargne, ou le patrimoine collectif et en luttant ainsi contre la monopolisation croissante de ces ressources par le privé, comme on le voit typiquement dans le domaine des médias.

L'objectif est de contribuer au bien-être de tous, en considérant que l'argent est un moyen et non une fin en soi. La priorité devient alors le vecteur d'un épanouissement collectif, au-delà des seuls gains financiers. Notre modèle actuel a trop déçu pour que nous n'essayons pas de le changer.



**Chloé RIDEL**

Députée européenne

**Comment pouvons-nous repenser le rôle de chacun dans la société pour promouvoir un bonheur local ?**

## Et si le rêve était déjà réalité ?

**A**NPP-Territoires de Projet nous invite à une pédagogie de la territorialisation des transitions. Après l'élaboration d'un projet de Territoire stratégique et prospectif en 2021 puis la valorisation de l'ingénierie de proximité en 2022, ce fut l'an dernier la promotion de coopérations vectrices de performance, d'innovation et de confiance.

Ce 4<sup>ème</sup> Vadémécum nous éclaire sur le "au service de quoi ?" une politique publique a du sens. Quoi de plus pertinent aujourd'hui que de se questionner sur le bonheur local à l'heure où les crises et les fragilités laisseraient trop facilement pencher vers l'inquiétude ? Pour réussir une transformation systémique, il faut commencer par (re)donner confiance dans un avenir en "commun(s)". Quoi de mieux que le bonheur comme ambition au cœur de nos projets de Territoire ?

Serait-ce un rêve ? Peut-être, mais à lire les "signaux faibles", il ne tient qu'à nous qu'il devienne réalité. Publiée en même temps que ce Vadémécum, l'étude *Impacts & Trajectoires* de l'Observatoire des partenariats en donne une clé de lecture : si plus de 80% des élus locaux pensent que les coopérations territoriales permettent de réduire les fragilités (83%) et de faire émerger de nouveaux équilibres socio-économiques durables (81%), ils sont 42% à constater que leur Territoire est déjà dans une dynamique de co-construction, alors qu'ils n'étaient que 25% en 2020. 35% des élus locaux estiment même que leur Territoire fait preuve d'innovation face aux transitions.

Et si les pratiques étaient déjà plus fécondes que nous ne le conscientisons ? Et si le bonheur local était déjà à portée de main en mobilisant tous les engagements ? Une chose est certaine, Le RAMEAU peut témoigner que faire le "Pari de la confiance" est une option crédible au regard des résultats de près de deux décennies de recherche empirique.



**Charles-Benoît HEIDSIECK**  
Président-Fondateur du RAMEAU

Cette publication est portée par l'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP) et s'inscrit dans une collection de vadémécums qui compte déjà trois parutions :

**Faire territoire :  
Osons avec et pour tous**  
2021

[anpp.fr/payspetr/projet-de-territoire](https://anpp.fr/payspetr/projet-de-territoire)

**Faire territoire :  
Parions sur l'ingénierie de projet**  
2022

[anpp.fr/payspetr/ingenierie-de-projet](https://anpp.fr/payspetr/ingenierie-de-projet)

**Faire territoire : Coopérons  
pour réussir nos transitions**  
2023

[anpp.fr/payspetr/cooperations](https://anpp.fr/payspetr/cooperations)

---

**Avec le soutien de l'Agence  
Nationale de Cohésion des Territoires,  
la Banque des Territoires, le Rameau,  
la Fédération Nationale des Caisses  
d'Épargne et Lundi en 8.**

**Merci à tous les développeurs  
territoriaux et élus qui ont contribué de  
près ou de loin à ce vadémécum et  
plus généralement pour leur  
implication au quotidien pour un  
développement local ambitieux.**



Les Caisses d'Épargne, banques-assurances 100% régionales, qui appartiennent à leurs clients-sociétaires et pionnières dans les transitions de la société, soutiennent la publication de ce vadémécum et partagent l'intérêt de l'ANPP pour une meilleure prise en compte du bonheur local

Inspiré par les travaux conduits par nos membres : PETR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne, PETR Mâconnais Sud Bourgogne et PETR du Pays de la Thiérache

**Direction de publication :** Stéphane DELAUTRETTE | **Direction de rédaction :** Michael RESTIER | **Contributeurs :** Jean-Sébastien CAILLEUX, Virginie FLEURY, Alain HEBERT, Alexandre JOST, Benoît LANGARD, Marie MARTINEZ, Gilles MEYER, Claudia SENIK, Cédric TURINI, Dominique VALENTIN, Romain VILLION | **Réalisation, rédaction :** Esther LEVINE (Lundi en 8) | **Création graphique et mise en page :** agence Giboulées  
Tous droits réservés © 2024



[www.anpp.fr](http://www.anpp.fr)

06 12 02 01 78

[contact@anpp.fr](mailto:contact@anpp.fr)

